



FACTURE DE COMMISSION

SAS PL20
13 allée de l'ardellier
63430 PONT-DU-CHÂTEAU
FRANCE
Port. : +33 7 61 96 77 32
Louis.etienne.pl20@gmail.com
N° SIRET : 95374765600015

CLOS DAULIAC
305 Chemin de Dauliac
46140 LUZECH
N° TVA Intracommunautaire :
FR72389029869
SIRET : 38902986900011

FACTURE N° 25-11-100

Le vendredi 21 novembre 2025

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	Commissions T3 2025	1,00	504,72 €	20,00	504,72 €	

Conditions de paiement :
• 100,00 % soit 605,66 € à payer le :
21/11/2025 (paiement comptant).

Total HT	504,72 €
TVA (20 %)	100,94 €
Total TTC	605,66 €

Coordonnées bancaires : Crédit agricole
IBAN : FR76 1680 6013 0066 1308 2239 905
BIC/SWIFT : AGRIFRPP868

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement)
Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.